



CONSEIL MUNICIPAL
du lundi 5 octobre 2020 à 20h00

Compte-rendu Procès-verbal de séance

Date de la convocation :
29 septembre 2020

Date d'affichage :
29 septembre 2020

Nombre de conseillers
En exercice : 19
Présents : 16
Pouvoirs : 0
Votants : 16

Présents : Mmes Nadine SAVIN, Muriel MUNCK, Sandrine JOSEPH, Clémentine BOREL, Isabelle PILLIARD, Nathalie PINTO, Chantal LESPINASSE, Sylvie PERMEZEL, Irène CHINOUNE, Alyzée BRUNET, Mrs Didier ALBAN, Gilles LEMOINE, Cédric FIEF, Philippe RAVIX, Emmanuel GENIQUET, Fabien FRECON, Lionel DESFARGES

Absents : excusés : Sandrine JOSEPH, Grégory GIRONES, Christophe MOYNE

ORDRE DU JOUR :

Approbation du compte-rendu du conseil du 7 septembre 2020

• Délibérations

- 1 • Travaux de rénovation du *chemin du Petit Recouvray*
- 2 • Aménagement du *Saut du Bois* dans le cadre de la GEMAPI
 - Validation des conventions pour permettre la réalisation des travaux
 - Autorisation pour se porter acquéreur d'une parcelle de terrain
- 3 • Projet *rue de la Mairie*
 - Délibération d'intention pour demande de subvention à tous nos partenaires
 - Validation devis concernant l'avant-projet

- Point sur l'exécuté budgétaire
- Compte rendu syndicats - commissions
- Questions diverses : pas de questions
- Informations

Sylvie Permezel est désignée secrétaire de séance

Le compte-rendu du conseil municipal du 7 septembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

I - DELIBERATIONS

1 - Travaux de rénovation du chemin du Petit Recouvray

Ce chemin est en cul de sac, et dessert des terrains agricoles en haut et des maisons :
(4 sur Ste Euphémie et une sur St Didier).

L'eau de ruissellement provenant pour partie des terrains agricoles descend ce chemin et entraîne les cailloux sur la RD 88A.

Après échange entre les différentes collectivités concernées : le SIAH, la commune de St Didier et celle de Ste Euphémie, les dispositions suivantes ont été initiées :

- Prise en charge par le SIAH de l'appel d'offre et des documents d'appels
- Prise en charge à 50 % des travaux par chaque commune

5 devis ont été demandés :

ENTREPRISES	MONTANT TTC
SOMEK	17 616 €
ROGER MARTIN RHONE ALPES (RMRA)	12 769 €
GIMET	36 288 €
BRUNET TP	29 610 €
AXIMA	24 852 €

La première esquisse a été revue par les communes concernées pour prendre en compte la descente de chéneau du côté de St Didier et ajouter une deuxième grille de récupération.

La société RMRA a revu le devis en conséquence pour un montant de 15 796.23 € Soit pour chaque commune : 7 898.13 €. Un plan de financement est établi pour demander une subvention au titre de la DETR 2020.

Après échange, le conseil municipal à l'unanimité

- **Valide ces travaux et le plan de financement**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer le devis de 7 898.13 €**
- **Autorise Monsieur le Maire à réaliser la demande de subvention.**

2 - Aménagement du Saut du Bois dans le cadre de la GEMAPI

La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondation (GEMAPI) est de la compétence de la CCDSV.

Vu la loi sur l'eau, vu l'arrêté du 19 juillet 2013 classant les cours d'eau par ordre de priorité. Le morbier est classé prioritaire (liste 2) nécessitant des travaux d'aménagement pour permettre la circulation des sédiments et de la faune.

La CCDSV a commencé à travailler sur ce projet sous la mandature précédente.

Un plan d'aménagement créé par la communauté de communes (CCDSV) est présenté en conseil ainsi que les conventions entre les propriétaires et exploitants concernés pour permettre la réalisation de ces travaux.

Le long de la RD 28, la commune propose d'acheter environ 300 m² de terrain pour permettre la continuité du trottoir jusqu'au pont au-dessus du Morbier.

Cela élargira l'accotement et permettra aux piétons de suivre un cheminement doux en toute sécurité jusqu'au pont.

Coût prévisible : 82 € + frais de notaire + 157.52 € d'indemnités d'éviction + frais de géomètre

Après échange, le conseil municipal :

- **Approuve les 3 conventions et autorise Monsieur le Maire à les signer à l'unanimité**
- **Valide l'achat d'une parcelle de terrain d'environ 300 m² et autorise Monsieur le Maire à signer les actes notariés en conséquence ;**

3 - Projet rue de la Mairie

Le SIEA a été sollicité pour l'enfouissement du réseau électrique et le remplacement de l'éclairage public (LED)

L'entreprise SARESE missionnée par le SIEA mène une étude pour chiffrer les travaux.

Le Syndicat des eaux veut remplacer la conduite générale d'eau potable.

La CCDSV, compétente pour le transport a prévu dans ses projets de mettre aux normes d'accessibilité l'arrêt de bus de l'école.

Quelques riverains ont été contactés par Monsieur le maire pour pouvoir élargir la rue dans la mesure du possible.

L'entreprise NALDEO a été sollicitée pour un avant-projet afin d'avoir une estimation des travaux nécessaire à toute demande de subvention.

Un devis a été réalisé à hauteur de 9 000 € pour réaliser cette prestation. Un plan de financement est réalisé et sera à adapter en fonction des scénarios fournis par les différentes entreprises.

Après échange, le conseil à l'unanimité :

- Valide le devis et autorise le maire à le signer
- Valide le plan de financement
- Autorise Monsieur le maire à réaliser les demandes de subvention auprès de nos prestataires, Région Auvergne Rhône Alpes, Département de l'Ain, Communauté de communes Dombes Saône Vallée et l'Etat.

II - POINT SUR LE REALISE BUDGETAIRE ET LES PROJETS A VENIR

Gilles Lemoine, adjoint aux finances -Culture et Patrimoine, présente le réalisé au 18 Septembre par rapport au budget.

Globalement, le déroulé de notre budget est conforme à nos attentes. La période de confinement a impacté certains chapitres (dépenses/recettes). Les dépenses de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 56%. Les recettes de fonctionnement à la hauteur de 61%.

FONCTIONNEMENT

Les dépenses

Le poste alimentation (cantine) compte tenu de la période de confinement, a été réalisé à hauteur de 27% (ce chiffre est à rapprocher des redevances des services périscolaires réalisées à hauteur de 33% ce que nous n'avons pas en dépenses, nous ne l'avons également pas en recettes.)

Les fournitures d'entretien et de **petit équipement** dépassent le budget prévu avec par exemple l'achat de masques pour 6 500 € remboursé pour seulement 2 644 €

Le poste **Bâtiments publics** prend en compte la dépense des réparations de l'église pour 22 000,00€ dont 4 500 € ont été pris en charge par l'assurance.

Les recettes

73111-taxes foncières/habitation : globalement, nous devrions terminer l'année avec une recette supérieure à la prévision.

7381-Taxe ad.droits de mutation : le marché de l'immobilier est prospère sur la commune, le résultat est très largement supérieur au montant budgété.

Nos recettes se réalisent plus rapidement que nos dépenses.

INVESTISSEMENT

Dépenses

- ♦ Nous n'avons pas encore procédé au remboursement de notre relais de trésorerie de 150 000€ car nous restons dans l'attente du remboursement de notre FCTVA de 132 000 € et de l'étude conduite par l'Agence France locale
- ♦ Les frais d'études pour l'acoustique pour le dossier de la PAC se montent à 4 776 € qui seront pris en

charge par l'assurance.

- ♦ 6 068 € ont été dépensés pour la climatisation pour les classes roses.
- ♦ Le budget du réseau voirie se monte à 30 000 €.
- ♦ Une facturation à venir pour l'entretien du pont *rue des Moulins* se monte à 12 000 €,
- ♦ celle du *chemin du petit Recouvray* sera de 8 000 €
- ♦ et le solde soit 10 000 € sera utilisé pour l'entretien des trottoirs de la *route d'Ars*.

Opérations

- ♦ Les travaux de la *route d'Ars* ont coûté 22 809€, il avait été budgété 25 000€.
- ♦ Les travaux restant du restaurant scolaire ont coûté 2 420€, il avait été budgété 5 000€.
- ♦ Les travaux du cimetière ont coûté 2 291 24 €, il avait été budgété 240 000 €, il reste 10 875 € de travaux complémentaires qui sont à prévoir (panneau d'affichage, poubelle...).

Remarque de Emmanuel Geniquet : dans la mesure où les factures « diagnostic acoustique » sont liées au risque PAC, il serait nécessaire de les loger en fonctionnement sur un compte contentieux.

Point sur la trésorerie : notre trésorerie est bonne à fin septembre et nous sommes en attente du mandatement du FCTVA (132 k€.). Une étude est à conduire pour s'assurer de la pertinence d'un remboursement anticipé de notre ligne de trésorerie (150 K€).

III - COMPTE-RENDU DE SYNDICAT ET COMMISSIONS

- ♦ SIEA : présentation de ses missions.
- ♦ Syndicat des Eaux Potables Dombes Saône : un rapport a été présenté sur le prix et la qualité de l'eau. Cédric FIEF est étonné de la quantité de m3 pompés qui se perdent dans la nature à cause de fuites des tuyaux.
- ♦ GEMAPI : pour Sainte Euphémie, nous sommes concernés sur les études du *Saut du Bois*, sur celle du pont de la *rue des Moulins* et sur la confluence Morbier/Formans. Les travaux d'aménagement du *Saut du Bois* sur le Morbier seront réalisés en 2021.
- ♦ La nouvelle station d'épuration de Saint Didier de Formans devrait être mise en service en 2021. Elle remplacera celle de Misérieux et de Sainte Euphémie.

IV - DEVIS

Monsieur le Maire explique que les trottoirs *route d'Ars* côté Nord ont vieilli et qu'un entretien est nécessaire pour les rénover et mettre à niveau les tampons d'eaux pluviales. Plusieurs devis ont été établis pour mise en enrobé. L'entreprise Roger Martin Rhône Alpes est retenue pour un montant TTC de 14 290 euros. L'entretien des trottoirs est à organiser sur plusieurs années.

Après échange le conseil à l'unanimité :

- Valide ces travaux et autorise Monsieur le Maire à signer le devis de réfection du trottoir.
- Autorise Monsieur le Maire à réaliser une demande de subvention au titre de la DETR 2020.

Informations diverses :

Opération « Nettoyons la Nature » : cette opération avait comme objectif de sensibiliser la population et surtout les enfants. Elle venait en continuité d'un enseignement sur les déchets dispensés par

l'équipe enseignante de l'école "Antonin Rolland". La participation importante (70 personnes) dont 22 enfants et 4 professeurs des écoles ont permis de nettoyer toutes les rues du village. Cette opération a été réalisée avec l'appui d'un sponsor pour l'intendance. Elle sera reconduite.

Merci à tous.

L'école et la Tour du Boujard :

L'école accompagnera 57 enfants à la Tour du Boujard le jeudi 8 novembre avec 2 enseignants et 2 membres de l'association Tour & Patrimoine pour leur raconter l'histoire de la Tour.

Avis aux associations : les articles pour la gazette doivent parvenir avant le 10 novembre.

Nous n'aurons pas de fanfare le 11 novembre, la fanfare étant retenue par la CCDSV.

Réunion du CCAS : mercredi 7 octobre 2020 19h15.

Réunion d'équipe hors conseil ; mercredi 14 octobre à 20 h présentation du PLU et échange sur le PLUI à la salle du conseil.

Réunion d'équipe pour découverte de la commune : tour de la commune et visite des bâtiments le samedi 17 octobre 2020 de 9h30 à 11h30.

Prochain conseil municipal : lundi 02 novembre 2020 à 20h.

Commission travaux : le mardi 3 novembre 2020 à 19h en mairie.

La séance est close à 21h30